

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

Délibération
n°2024.032

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre juin à dix-neuf heure quinze
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)
Dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du conseil, sous la
présidence de M. Christian DELESGUES, Maire.

Nombre de
Conseillers

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mai 2024

En exercice : 14
Présents : 12
Procurations : 2
Votants : 14

Étaient présents : CARRE Christian, CHAPUIS Philippe, COQUERY Liliane,
DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, GANA Dominique, JALBY
Jean-Paul, NOEL Patrick, PLISSON Alain, PRON Bénédicte, SENOTIER
Sandrine, THOMAS Corinne.

Absents avec procuration :

M. TOUZERY Jean-Pierre a donné procuration à M. DELESGUES
Christian.

Mme MAITREPIERRE Aline a donné procuration à MME PRON Bénédicte.

Objet:
Requalification de
la rue Amagat -
demandes de
subvention à la
Région (PSS)

Absent excusé : /

Absent non excusé : /

Secrétaire : CARRE Christian

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales

Dans le cadre de l'étude de revitalisation de notre territoire, il est apparu essentiel de s'engager dans la requalification de l'ancien axe principal du centre-bourg : la rue Amagat et de ses deux venelles adjacentes dont la rue François Villon. L'objectif est de redonner vie à cette rue en la reconnectant avec la nouvelle rue principale de Saint-Satur, la rue du Commerce, afin d'inciter les piétons à emprunter cet axe. La commune souhaite mettre en valeur le potentiel historique de cette rue, mais aussi son potentiel artistique (artistes et association culturelle présents dans la rue). Elle souhaite que cet espace redevienne un lieu de vie commune tout en tentant de redonner place à la nature en ville.

Le coût de l'opération de requalification de la rue Amagat et de la rue François VILLON (aménagement du jardin de la poste) est estimé à :

Nature des dépenses	Coût HT
Travaux	441 326,20 €
Maitrise d'œuvre	25 243,85 €
Total	466 570,05 €

Il est proposé de déposer deux dossiers de demande de subvention dans le cadre de ce projet :

Dossier 1 : Ouverture du jardin de la Poste et aménagement de l'accès (rue François VILLON)

Dans le cadre des travaux menés et pour renforcer l'attractivité de la rue et le lien social qui s'y lie grâce aux actions du café de l'Union, il a été décidé d'ouvrir un nouvel espace public de vie sociale par l'ouverture du jardin de la Poste et de permettre l'accès de ce nouvel espace par le réaménagement de la rue François VILLON (inaccessible dans la configuration actuelle de la rue).

Ces aménagements donneront à pouvoir utiliser un nouveau lieu de vie sociale et renforceront l'attractivité du café de l'Union dans lequel l'association amag'Art réalise nombreuses de ses actions culturelles et sociales.

Les travaux sont à débiter dès juin 2024.

Le coût de l'opération « ouverture du jardin de la Poste et aménagement de l'accès (rue François VILLON) » est estimé à :

Nature des dépenses	Coût HT
ouverture du jardin de la Poste et aménagement de l'accès (rue François VILLON)	34 182,50 €
Total	34 182,50 €

Le Plan de financement envisagé des dépenses éligibles à la demande de subvention est le suivant :

Financier	Taux de subvention	Montant
Préfecture - DETR	33,19 %	11 345,17 €
Région - CRST	40 %	13 600 €
Département du Cher	6,7 %	2 290,20 €
Commune	20,11 %	6 947,13 €

Dossier 2 : Requalification de la rue Amagat - Végétalisation

Dans le cadre des travaux menés et pour renforcer l'attractivité de la rue et le lien social qui s'y lie, il a été décidé de mettre en œuvre une végétalisation des pieds de murs de la rue Amagat.

Cette action permettra une désimperméabilisation d'une partie de la rue et une meilleure infiltration de l'eau dans le sol. Elle permettra aussi de réintégrer la nature en ville et de rendre cette rue plus agréable et rafraichissante.

Les travaux sont à débiter dès juin 2024.

Le coût de l'opération « Requalification de la rue Amagat - Végétalisation » est estimé à :

Nature des dépenses	Coût HT
Végétalisation de la rue Amagat	14 743,70 €
Total	14 743,70€

Le Plan de financement envisagé des dépenses éligibles à la demande de subvention est le suivant :

Financier	Taux de subvention	Montant
Préfecture - DETR	33,19 %	4 893,43 €
Région - CRST	40 %	5 890 €
Département du Cher	6,7 %	987,80 €
Commune	20,11 %	2 972,47 €

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

ARRETE les modalités de financement pour la réalisation des travaux d'ouverture du jardin de la Poste et aménagement de l'accès (rue François VILLON), ainsi que des travaux de végétalisation de la rue Amagat telles que présentées ci-dessus ;

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de la Région Centre Val de Loire dans les conditions présentée ci-dessus.

Et ont signé les Membres Présents
Pour extrait conforme,
à Saint-Satur, le 5 juin 2024

le Maire, Christian DELESGUES



Certifié exécutoire
Compte tenu de la
Transmission en Préfecture
et de la publication en ligne
le 6 juin 2024

le Secrétaire, M. CARRE Christian

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. CARRE Christian', written in a cursive style.